

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

46

OBJET

ANNEXE

Copie/expédiée le

4-4-11

NOTES

Bruxelles,

4 avril

1911

A

Monsieur De Backer

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui faisait l'objet de votre lettre

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

SS

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 4 Avril 1911.

Monsieur,

46

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître que la
résolution de la Commission
Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collec-
tions de l'État, du tableau
qui faisait l'objet de votre lettre.

Cet ouvrage que nous
tenons, Monsieur, à votre dis-
position, pourra être retiré au
Palais des Beaux-arts, 9 Rue
du Musée, contre la remise
d'un récépissé accompagné de la
présente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assu-
rance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice.

Le Secrétaire *De Maessene*

Repris mon tableau le 6 Avril 1911

De Maessene



46

R
à Messieurs le Président
et membres de la commission
du Musée Royal.

Je vous présente ci-joint
un tableau de famille, attri-
bue au peintre Peniers dont
je serais très heureux pourrais
vendre au Musée Royal
au prix de 2500 frs
Si l'œuvre est établie à son
maître je ne doute nullement
que la commission en fera
l'acquisition.

Dans l'attente d'une
réponse favorable.

Respectueusement,
salutations distinguées.

Julien DeBucher
rue Brabant 186
E.